



Comité de Pétanque & Jeu Provençal de la Vienne



FRAIS D'ARBITRAGE

Nom et Prénom de l'Arbitre :

Arbitre : National Régional Départemental Stagiaire

Lieu de Résidence :

Club organisateur ou CD86 :

Date :

* Concours - Eliminatoires - Championnat Départemental - CDC S - CDC F - CDC V
Championnat Régional - CRC S - CRC F - CRC V

* Entourer la compétition

	Arbitre départemental	Arbitre régional	Arbitre national
Concours National	60 €	70 €	100 €
Championnat Régional			70 €
Championnat Régional des clubs	50€	60 €	
Championnat Départemental	50 €	50 €	60 €
Concours Régional			
Concours Départemental journée	40 €	45 €	50 €
Concours Départemental ½ journée	30 €	30 €	40 €
Concours 4 parties, semi nocturne et nocturne ainsi que toute ½ journée de Championnats ou coupes et CDC			
Journée CDC	40 €	45 €	50 €
CDC et championnat provençal journée	50 €	50 €	55 €

Indemnité d'arbitrage :

Indemnité kilométrique : 0,30 euros X..... .Kms

Total à régler :

Arrondi à :

Signature attestant la somme

De l'Arbitre

Du Représentant du Club ou CD86

Petit rappel : Les frais kilométriques des stagiaires sont pris en charge par le comité.

Le club organisateur prend en charge les repas de midi et soir suivant l'heure de fin du championnat ou éliminatoire pour tous les arbitres.